

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-491972

53688



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 69	Société :		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ES-SAFI JAMAL			
Date de naissance : 10/10/1963			
Adresse : 2020 ZELJ OCEAN DABOUAZZA			
Total des frais engagés : 650 —		Dhs	

Cadre réservé au Médecin	Dr. Asaf Refass Haidni Oto-Rhino-Laryngologiste Al Miara Center, Avenue Yacoub El Maâdî et Bd. Abdellatif Ben Yakkache N° 23 Casablanca 20200
Echét du médecin :	17 DEC. 2020
Date de consultation :	19 DEC. 2020
Nom et prénom du malade :	ES-SAFI JAMAL
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Affection
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 17/12/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
DEC. 2020	C 23	1	6500	INP : 091033894
	+ K 15	1	900	M. Afaf Refass Hadni o-Rhino - Laryngologue A Miraj Center Andalou

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

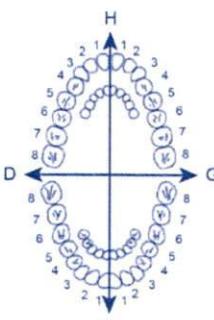
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D 00000000	G 00000000		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	B 35533411	G 11433553		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

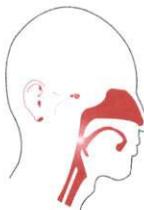
Dr. Afaf REFASS-HADNI

Oto-Rhino-Laryngologue

Médecin spécialiste en maladies & chirurgies de l'oreille, du nez, de la gorge, de la face et du cou

د. عفاف الرفاص - حدني

طبيبة اخصائية في أمراض وجراحة الأنف، الأنف، الحنجرة، الوجه والعنق



Casablanca le : 17/12/2020

NOTE D'HONORAIRES

ES-SAFHI Jamal

CONSULTATION	C23	300.00DH
AUDIOMÉTRIE	K15	350.00DH
TOTAL		650.00DH

Dr. Afaf Refass H
Oto-Rhino-Laryngolog
Al Miaraj Center Angle Bd Anoual n° 23
et Bd. Abdelmoumen 2ème Etage
Casablanca

مجمع المعراج : ملتقى شارع أنوال وشارع عبد المؤمن ، الطابق الثاني ، الرقم 23 ، البيضاء
محطة طرامواي عبد المؤمن (الخط الأول) أو أنوال (الخط الثاني)

Al Miaraj Center: Angle Bd. Anoual et Bd Abdelmoumen, 2 ème Etage, N° 23 - Casablanca
Station tramway Abdelmoumen (la ligne 1) ou Anoual (la ligne 2)
E-mail : refassorl@gmail.com - Gsm: 0608 51 76 28 - Fixe : 0522 86 41 86

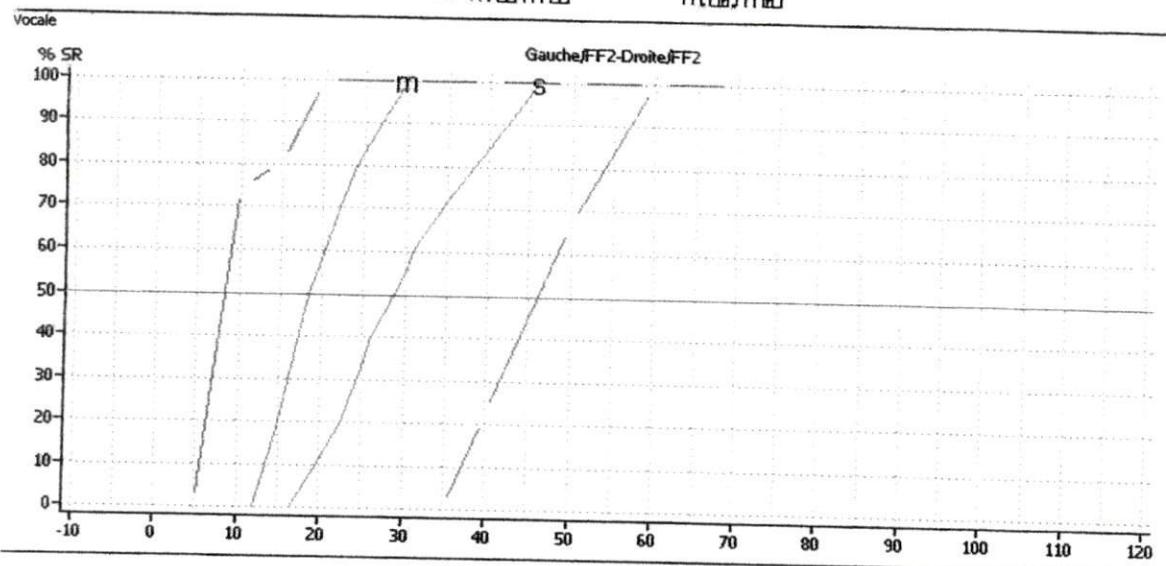
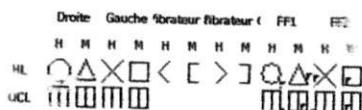
N Dossier: 269
Nom de famille: es safhi
Prénom: jamal

Interacoustics A/S
Drejervænget 8
5610 Assens

 Interacoustics
leading diagnostic solutions

17/12/2020 16:26:13

Présentation des symboles:



Audiométrie vocale au casque:
(liste de Fourier).

- Audiométrie vocale normale
à droite

→ Audiométrie vocale à gauche:
• maximum d'intelligibilité à 60dB.
• 50% des mots correctement
répétés à 45dB.

Dr. Afaf Refass Hadni
Oto-Rhino - Laryngologue
Al Maraj Center Angle bd Abdellatif
et Bd. Abdelmoumen 2ème Etage N° 23
Casablanca 101 054 87 74 74